

Journée
de l'**AFDIT**

COLLOQUE DE L'AFDIT

CONTRATS, CONTENTIEUX ET
EXPERTISE INFORMATIQUES

VENDREDI 26
JANVIER 2024

9H – 18H

TRIBUNAL DE
COMMERCE DE PARIS

1 QUAI DE LA CORSE
75004 PARIS

AFDIT – ASSOCIATION FRANÇAISE DU DROIT DE
L'INFORMATIQUE ET DE LA TELECOMMUNICATION

L'AFDIT est au service de la communauté du droit des technologies en France depuis 1985. Avocats, juristes d'entreprises, universitaires, magistrats, ingénieurs, l'AFDIT est un forum unique pour l'échange d'idées et l'examen en profondeur du droit des technologies de l'information et de la télécommunication

AFDIT
ASSOCIATION FRANÇAISE DE DROIT
DE L'INFORMATIQUE ET DE LA TÉLÉCOMMUNICATION

En partenariat avec



Est heureuse de vous faire
part de la tenue de son
prochain événement

Le Vendredi 26 Janvier 2024

CONTRATS, CONTENTIEUX
ET EXPERTISE
INFORMATIQUES



7 heures validées au titre de la
formation continue des avocats

Illustration : « Harmonie dans le Chaos », par Pierre Chilès pour l'AFDIT,
réalisé en collaboration avec des technologies d'intelligence artificielle

Présentation

Bonne foi, équilibre des obligations et force obligatoire du contrat. c'est suivant ces trois axes que se négocie et s'exécute tout contrat informatique.

Encore faut-il s'interroger précisément sur le rôle de chaque acteur, la valeur de stipulations juridiques face à une réalité opérationnelle d'une prestation, et savoir faire face aux dérives.

Cet événement est conçu et organisé par :

MATHIEU MARTIN

*Avocat associé, Bismuth Avocats
Co-Président de l'AFDIT*

FABIEN CLEUET

*Expert, Diathèse, Président
d'honneur de la CNEJITA*

ANDRE MEILLASSOUX

Avocat, Vice-Président de l'AFDIT

Avec le soutien de :



CEJEN

Centre d'études juridiques
et économiques du numérique

Programme

8H30 ACCUEIL

9H Introduction

Patrick Sayer

Président du Tribunal de Commerce de Paris

Représentant du Bâtonnier de l'Ordre

Mathieu Martin

Avocat associé, Bismuth Avocats, Co-Président de l'AFDIT

Fabien Cleuet

Expert, Diathèse, Président d'honneur de la CNEJITA

I. LE CONTRAT

Présidents de séance

Jérôme Huet (*)

Professeur émérite de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas

Mathieu Martin

Avocat associé, Bismuth Avocats, Co-Président de l'AFDIT

9H25 *Panorama de la jurisprudence : la force obligatoire du contrat : entre mythe et réalité*

Isabelle Gavanon

Avocate Associée, Cabinet Delcade, Vice-Présidente de l'AFDIT

Jérôme Huet (*)

Professeur émérite de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas

10H05 *La maîtrise d'œuvre dans les contrats informatiques*

En quoi cette notion centrale, mais controversée, est utile et légitime, dans les contrats d'intégration

André Meillassoux

Avocat, Vice-Président de l'AFDIT

11H00 *La maîtrise d'ouvrage dans les contrats informatiques*

Matrice des responsabilités : le RACI est-il le « vrai » contrat ?

Mathieu Martin

Avocat associé, Bismuth Avocats, Co-Président de l'AFDIT

11H25 *Réflexions sur la négociation contractuelle*

Bernard Lamon (*)

Avocat Fondateur, Nouveau Monde Avocats

11H50 *Les assurances cyber*

Nicolas Hélénon (*)

Fondateur et co-Gérant, NeoTech Assurances

12H15 *Synthèse de la matinée*

Jérôme Huet (*)

Professeur émérite de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas

12H30 **PAUSE DEJEUNER**

Déjeuner optionnel (en supplément) avec les intervenants au sein du Tribunal de Commerce

(*) : membre du Conseil d'Administration de l'AFDIT

Programme

II. LES LITIGES ET L'EXPERTISE

Présidents de séance

Fabien Cleuet

Expert, Président
d'Honneur de la
CNEJITA

André Meillassoux

Avocat, Vice-
Président de l'AFDIT

Pierre Chilès (*)

Fondateur,
Bokumandi
Conseil

14H00 La fin de vie des projets et contrats informatiques

Fabien Cleuet

Expert, Diathèse, Président d'honneur de la CNEJITA

Philippe Glaser

Avocat Partner, Taylor Wessing

14H40 Projets agiles et leurs pathologies

Jean-Marie Ferrières

Expert, Vice-Président de la CNEJITA

15H05 Le Juriste d'Entreprise dans le Post-Mortem de Projets

Le rôle du juriste d'entreprise, en business partner de la DSI, pour alimenter la prise de décision et fournir une base solide aux experts et avocats.

Pierre Chilès (*)

Président fondateur, Bokumandi Conseil

PAUSE – NETWORKING

16H00 La preuve dans le contentieux expertal

Jérémy Bensoussan

Avocat, Lexing Alain Bensoussan Avocats, Directeur du
Département Droit de l'IA & Contentieux
Technologiques

16H25 La procédure de discovery

Alexander Blumrosen (*)

Avocat Associé, Polaris Law

16H50 Synthèse du colloque

Valérie-Laure Benabou

Professeuse de droit, Université Paris-Saclay / UVSQ

Inscriptions

Inscription au Colloque

 afdit.fr

- **Non-adhérents** : 120 €
- **Adhérents AFDIT** : 80 € (lien / code promo envoyé par email)
- **Étudiants** : Gratuit!



Adhésion AFDIT 2024

 Profitez du Colloque pour Rejoindre notre Communauté d'Experts en 2024 !

 Ne manquez pas cette chance de devenir membre et bénéficiez d'informations exclusives et de tarifs promotionnels pour nos événements à venir.

 afdit.fr

- **Personne Morale** : 100 €

Accès espace membre + tarifs préférentiels pour 3 personnes aux événements AFDIT

- **Personne Physique** : 75 €

- **Tarif Spécial** (Étudiants, Enseignants, Agents de l'État) : 35 €

Intégrez notre cercle prestigieux de penseurs du droit de l'informatique et des télécommunications, plateforme d'échange et de confiance dédiée à façonner le droit de demain